

Le 18 janvier, nos députés dépèceront-ils notre empire en votant la cession de l'île de Tromelin ?

écrit par Durandurand | 12 janvier 2017



ÎLE DE TROMELIN : «LA RÉPUBLIQUE NE PEUT PAS BRADER AINSI SA SOUVERAINETÉ !»

Par Philippe Folliot et Irène Frain, Publié le 09/01/2017 à 18:59 Le Figaro

“C’est ce patrimoine qu’un traité dit «de cogestion» signé de façon très discrète le 1er juin 2010 cédera à l’Île Maurice sans contrepartie aucune si l’Assemblée nationale le ratifie le 18 janvier prochain, approuvant ainsi sans réflexion l’aveuglement de nos diplomates et la lâcheté de certains politiques”.

Qui était au pouvoir en 2010 ?

FIGAROVOX/TRIBUNE – Sur fond de différend entre la France et l’Île Maurice, la cogestion administrative de cette île doit être votée par l’Assemblée nationale. Pour le député Philippe Folliot et l’écrivain Irène Frain, ceci marque le début du démantèlement de notre domaine maritime.

Philippe Folliot est député du Tarn et co-auteur de *France-sur-Mer: un empire oublié* (éd. du Rocher, 2009).

Irène Frain est écrivain, auteur notamment de *Les Naufragés de l’île de Tromelin* (éd. Michel Lafon, 2010).

Jusqu’où la France peut-elle se rabaisser? Un pays a-t-il le droit de douter à ce point de lui-même pour qu’il en arrive à brader sa souveraineté?

Par un vote qui aura lieu le 18 janvier à l’Assemblée nationale, la France s’apprête à céder de fait, et sans contrepartie, une part de notre territoire national, l’île de Tromelin et son considérable domaine maritime.

En apparence, il s’agit d’un territoire minuscule perdu dans l’immensité de l’Océan Indien, à 450 km à l’Est de Madagascar et à 535 km au Nord de l’île de la Réunion, qui se borne à abriter trois agents des Terres Australes et Antarctiques Françaises. Il n’est seulement connu du grand public que par l’aventure humaine exceptionnelle qui s’y déroula du temps de la traite négrière.

Mais dans les faits, il génère un potentiel économique exceptionnel, 280 000 km² de Zone Economique Exclusive. Presqu’autant que les 345 000 km² de la France hexagonale, Corse comprise.

Un patrimoine considérable pour un Etat puisqu'en droit de la mer, une Zone Economique Exclusive est un espace maritime sur lequel un Etat exerce ses droits souverains en matière d'exploration et d'exploitation des ressources économiques, environnementales, biologiques.

C'est ce patrimoine qu'un traité dit «de cogestion» signé de façon très discrète le 1er juin 2010 cédera à l'île Maurice sans contrepartie aucune si l'Assemblée nationale le ratifie le 18 janvier prochain, approuvant ainsi sans réflexion l'aveuglement de nos diplomates et la lâcheté de certains politiques.

Pour tout Français sensible aux intérêts de son pays, il tombe sous le sens que ce traité est inacceptable. Il est:

- Scandaleux: il cède une partie de notre territoire sans aucune contrepartie: où est notre conception de la République «Une et indivisible»?
- Dangereux: il ne mettrait pas fin aux revendications de l'île Maurice et créerait un précédent redoutable.
- Unilatéral et déséquilibré: le traité ne prévoyant aucune forme de réciprocité ou contrepartie pour la France, notre pays serait perdant sur tous les plans.

Il saute aux yeux que la ratification de ce traité ne peut que justifier, légitimer et accroître les revendications, plus ou moins ouvertes, d'autres pays sur les autres îles françaises du secteur, dites «îles Eparses».

Il est en effet de notoriété publique que les ressources en hydrocarbure du canal du Mozambique en général, et surtout autour de l'île française de Juan de Nova sont vraisemblablement aussi importantes que celles de la mer du Nord. Là encore, les enjeux sont colossaux. Il en va de même, dans l'océan Pacifique, pour l'île française de la Passion – généralement connue sous le nom de Clipperton. Elle suscite depuis longtemps les convoitises du Mexique. De la même façon, le précédent de Tromelin ne pourrait que raviver l'intérêt de l'Afrique de Sud et de l'Australie pour nos précieux territoires des Terres Australes.

La ratification de ce traité marquerait ainsi le début du démantèlement de notre domaine maritime, le deuxième au monde avec 11 millions de km². Et la fin de la singularité française, que certains politiques à courte vue s'obstinent encore à croire continentale et européenne. Elle est en réalité maritime et mondiale.

La France ne peut, et ne doit galvauder ses fabuleux atouts.

Notre domaine maritime est pour l'instant réparti sur trois océans, tant dans des mers chaudes que froides. Il est d'une variété exceptionnelle à tous égards et notre «économie bleue», qui se donne pour projet de former le socle de la survie de l'humanité au XXI^{ème} siècle est déjà forte de leaders mondiaux, qu'il s'agisse de PME ou de grands groupes multinationaux. Or trois des grands défis à venir – nourrir plus de 9 milliards d'êtres humains, leur permettre l'accès à l'eau, passer massivement aux énergies renouvelables – ne pourront être relevés que par une exploitation raisonnable et raisonnée des ressources des mers et des océans.

Dans ces conditions, la France ne peut, et ne doit galvauder ses fabuleux atouts.

En 2013, une mobilisation parlementaire transpartisane avait écarté le danger d'une première tentative de ratification: à nos côtés Laurent FURST, député LR du Bas-Rhin, et Gilbert LE BRIS, député PS du Finistère, avaient mené le combat et nous avons pu compter sur la courageuse opposition du ministre de l'Outre-mer de l'époque, Victorin LUREL.

Le mercredi 18 janvier prochain, la nouvelle tentative de ratification de ce traité inique et suicidaire doit connaître le même sort.

<http://www.lefigaro.fr/vox/monde/2017/01/09/31002-20170109ARTFIG00263-le-de-tromelin-la-republique-ne-peut-pas-brader-ainsi-sa-souverainete.php>

Amis patriotes, vite, pesez sur les députés :

– LISTE DES DÉPUTÉS

http://www.assemblee-nationale.fr/qui/xml/liste_alpha.asp?legislature=14

Complément de Armand Lanlignel

Cette île longtemps inhabitée a été le lieu de plusieurs drames pathétiques, c'est l'île des esclaves oubliés qui ont habilement survécu plusieurs années (mais pas tous). Cette histoire passionnante est résumée à l'adresse:

https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%8Ele_Tromelin

Complément de Lesage

Merci pour le lien, très intéressant! j'ai trouvé cette petite vidéo qui résume l'histoire de l'île.